

SCI Michel THOMAS

De: Fabien Aubry [f.aubry@gerloge.fr]
Envoyé: lundi 8 octobre 2018 17:39
À: 'Thibault THOMAS 34 9'
Cc: g.guella@gerloge.fr
Objet: boites aux lettre GASTON REBUFFAT
Pièces jointes: GERLOGE-11-13 G. REBUFFAT-75019.pdf; GERLOGE-11-13 G. REBUFFAT-75019-2.pdf

Monsieur THOMAS bonjour

Je vous prie de trouver en pièce jointe le devis comparatif établi par l'entreprise SIRANDRE pour un montant de 590.70 € TTC concernant la fourniture et pose de deux boîtes aux lettres.

Je vous précise que si nous faisons poser les boites aux lettres par l'entreprise en charge du local poubelle, nous pourrions déduire du devis SIRANDRE la somme de 230.00 € HT (correspondant à la pose) ce qui ramènera le devis à la somme de 286.00 € TTC.

Bien entendu, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Cordialement

Fabien AUBRY
Cabinet GERLOGE